

VOTRE RÉGION

LA RAVOIRE | En 2011, les querelles à droite avaient offert le canton à la gauche. Celle-ci, aujourd'hui divisée, est en difficulté ; d'autant que le FN arrive



Le centre droit veut regagner un canton sur lequel il règne

« Pour que tout change, il faut que rien ne change. » La formule fellinienne pourrait s'appliquer au canton de La Ravoire, le seul des 19 cantons du département à ne pas avoir été impacté par le découpage issu de la loi du 17 mai 2013. Ce canton a en effet conservé son territoire avec ses cinq communes : Barberaz, Challes-les-Eaux, La Ravoire, Saint-Baldoph et Saint-Jeoire-Prieuré.

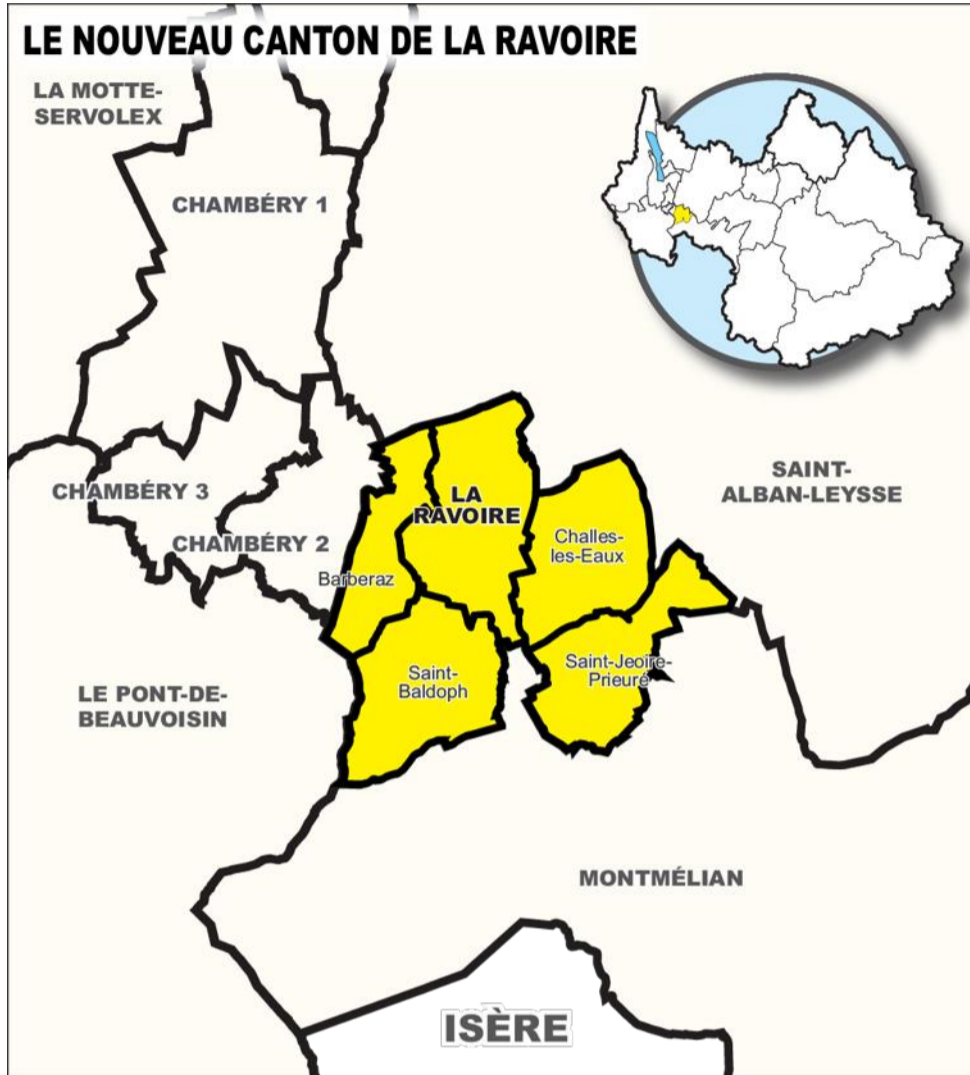
Conseiller général sortant, le socialiste Robert Gardette repart au combat avec Marie-Christine Lopez, conseillère municipale à Challes-les-Eaux. Le premier secrétaire fédéral du PS ne pouvait pas se défilier mais il sait que la tâche sera rude dans un canton dont les cinq communes ont renouvelé leur confiance à un maire de droite ou du centre en mars 2014.

La gauche, qui plus est, part en ordre dispersé, avec une triangulaire dès le premier tour.

Trois listes à gauche

Le Front de gauche, présent dans 17 des 19 cantons de Savoie, sera là avec Alain Careglio, agent EDF, ancien conseiller municipal de La Ravoire qui se présente avec Natalie Chareyron, éducatrice spécialisée. Ils feront campagne contre l'austérité et prônent la mise en place d'un « conseil cantonal de propositions citoyennes ».

Les Verts, de leur côté, peuvent être ambitieux. Gérard Blanc, l'une de leurs figures emblématiques, conseiller municipal d'opposition à La Ravoire, forme un binôme avec Béatrice Faure, ex-conseillère municipale de Challes-les-Eaux. Lors des cantonales de 2011, les écologistes avaient obtenu 17 % des suffrages dans le canton et étaient arrivés en troisième position derrière



Jean-Marc Léoutre alors conseiller sortant de la majorité départementale (27 %) et Robert Gardette (24 %).

Le centre-droit a retenu la leçon de 2014

Face à une gauche éclatée, le centre-droit, cette fois, avance en rangs serrés, prêt à prendre sa revanche. même s'il ne présente pas de « ténors ». En 2014, son camp, divisé, avait facilité l'élection de Robert Gardette. Pour éviter pareille erreur, Patrick Mignola, maire de La Ravoire et « autorité

morale » du canton, a convaincu ses quatre collègues maires de renoncer à se présenter. C'est son adjoint à l'administration générale, Frédéric Bret, qui a repris le flambeau, avec Nathalie Laumonnier, conseillère déléguée à Barberaz.

Les querelles d'égo dépassées, le centre droit mise sur le contexte national et son unité afin de se qualifier pour le second tour. Et ses candidats peuvent légitimement espérer reprendre un canton qui appartient aux centristes depuis sa création en 1973, avec cette seule parenthèse à gauche en-

tre 2011 et 2014. En 2012, la vague rose, ici, a été contenue, puisque Nicolas Sarkozy, avec 54 % des voix a devancé François Hollande de neuf points.

Et l'an dernier encore, pour les élections européennes, l'UMP (24 %) est arrivée en tête devant... le Front national (21 %).

Une première pour le FN

Le Front national, qui se présente pour la première fois dans ce canton, en constitue, ici aussi, la principale inconnue. Et si ses candidats, Brice Bernard et Marie

L'INFO EN +

LE CANTON DE LA RAVOIRE

Cinq communes (c'est le seul canton qui a gardé la même configuration).
21 715 habitants.
Barberaz : 4 752 habitants.
Challes-les-Eaux : 5 050.
La Ravoire : 8 007.
Saint-Baldoph : 2 914.
Saint-Jeoire-Prieuré : 1 172.

CANTONALES 2 011

Inscrits : 15 217.
Votants : 6 240 (41 %).
Exprimés : 6 069.
Raye (Verts) : 1 053 (17,35 %).
Pollier (Centre) : 658 (10,84 %).
Baaba (FG) : 422 (6,96 %).
Gardette (PS) : 1 466 (24,16 %).
Léoutre (UPS) : 1 651 (27,20 %).
Dubonnet (DVD) : 819 (13,49 %).

EUROPÉENNES 2014

Inscrits : 16 098.
Votants : 7 663 (47,6 %).
Exprimés : 7 449.
UMP : 1 784 (23,95 %).
FN : 1 601 (21,49 %).
PS : 906 (12,16 %).
Centre : 848 (11,38 %).
Verts : 844 (11,33 %).

Les Ravoiriens ne mâchent pas leurs mots



La plupart des habitants croisés au tabac-pressé disent n'avoir reçu que le tract du FN dans leur boîte aux lettres. Photo Le D.U.M.M.

Les clients défilent au comptoir du tabac-pressé de La Ravoire, coincé au milieu des chantiers du centre-ville. Derrière son comptoir, Éric lâche d'abord « élections de quoi ? », lorsqu'on évoque les Départementales. Pourtant, il sait bien de quoi il s'agit. C'est juste que ça ne l'intéresse pas : lui comme ses clients sont « écœurés », assure-t-il.

Yvan, 82 ans, fait partie des quelques exceptions. Il affirme qu'il ira aux urnes par « devoir envers la démocratie ». Pour soutenir qui ? « Je ne connais pas le nom des candidats », s'excuse-t-il presque. Même avec un peu d'ignorance pour Isabelle, 48 ans, qui vient acheter son pain quelques rues plus loin. Elle votera pour une couleur politique : « à gauche ». Une teinte sans visage. « On ne connaît pas trop les gens », déplore la peintre en bâtiment. Par son travail, elle se sent concernée par la question de la parité, sans pour autant approuver ces binômes imposés. « Hommes ou femmes, il faut surtout des gens compétents », tranche-t-elle. Puis arrive Patrice, 65 ans. Il votera lui aussi

« par devoir » et arrive de la gendarmerie, où il vient de remplir sa procuration. « Pour l'instant, j'ai seulement reçu un prospectus, celui de Robert Gardette. Mais il n'y a même pas le sigle PS », regrette le retraité.

« Trouble », « pas clair », « obscur »... Tout le champ lexical du brouillard y passe. Celui du « bling-bling » aussi. Autour d'un café, Abelhack, 50 ans, et Nadir, 38 ans, parlent de « mafia politique », « d'Hollywood ». Ils suivent les élections de loin, comme le brouhaha d'une télé allumée au fond du salon. Pas parce que leur avenir ne les intéresse pas, mais parce qu'ils se sentent exclus, et surtout impuissants. Alors les questions de parité... « Et pourquoi pas un binôme catholique/musulman ? », ironise Nadir. « On a beau être né ici, on nous regarde toujours comme des gens d'ailleurs, à abattre. »

Entre rois du Cac 40 et politiques, les deux Ravoiriens ne se font pas d'illusion sur qui tient les rênes du pouvoir. « Le peuple n'est pas écouté. Il n'y a que les naïfs ou les abrutis qui vont voter. »

Marion MORGANA

LES CANDIDATS Cinq binômes s'affronteront



Les candidats du centre droit pour la majorité départementale : Frédéric Bret et Nathalie Laumonnier (titulaires), avec Julien Donzel et Marie-Christine Richel (remplaçants).



Les candidats du Front national : Marie-Dauchy et Brice Bernard (titulaires). Manquent Nicole Tollé et André Bauer (remplaçants).



Les candidats du Front de gauche : Alain Careglio et Natalie Chareyron (titulaires) avec Yves Grandjean et Michèle Buet (remplaçantes).



Les candidats d'Europe Écologie-Les Verts : Gérard Blanc et Béatrice Faure (titulaires), avec Chantal Laudou et Frédéric Bourgeois (remplaçants).



Les candidats de Savoie Pour Tous : Robert Gardette et Marie-Christine Lopez (titulaires), avec Danièle Goddard et Patrick Girard (remplaçants).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une forte disparité entre les cantons

→ En Savoie, la nouvelle carte des cantons a été définie par le décret du 27 février 2014. Les changements vont se traduire par la disparition de la moitié des cantons qui passent de 37 à 19.

Le canton de Bourg-Saint-Maurice, avec 26 459 habitants, est le plus peuplé, alors que le canton de Modane est, avec 14 516 habitants, le plus petit canton du département en termes de population.

Le canton du Bugey savoyard regroupe le plus grand nombre de communes (32). Les communes d'Aix-les-Bains, Albertville et Chambéry sont éclatées en plusieurs cantons qui comprennent aussi des communes entières de leur périphérie.

Seul le canton de La Ravoire n'a pas été touché par ce redécoupage ministériel. Il conserve le même territoire et les mêmes cinq communes. Les caractéristiques démographiques sont très différentes d'un canton à l'autre. Ainsi, dans le canton de Bourg-Saint-Maurice, on recense 12,5 % de personnes de plus de 65 ans, contre 21,7 % dans le canton de Chambéry 3. De la même façon, on compte 3,8 % de chômeurs à Bourg-Saint-Maurice contre 14,5 % dans le canton de Chambéry 1.